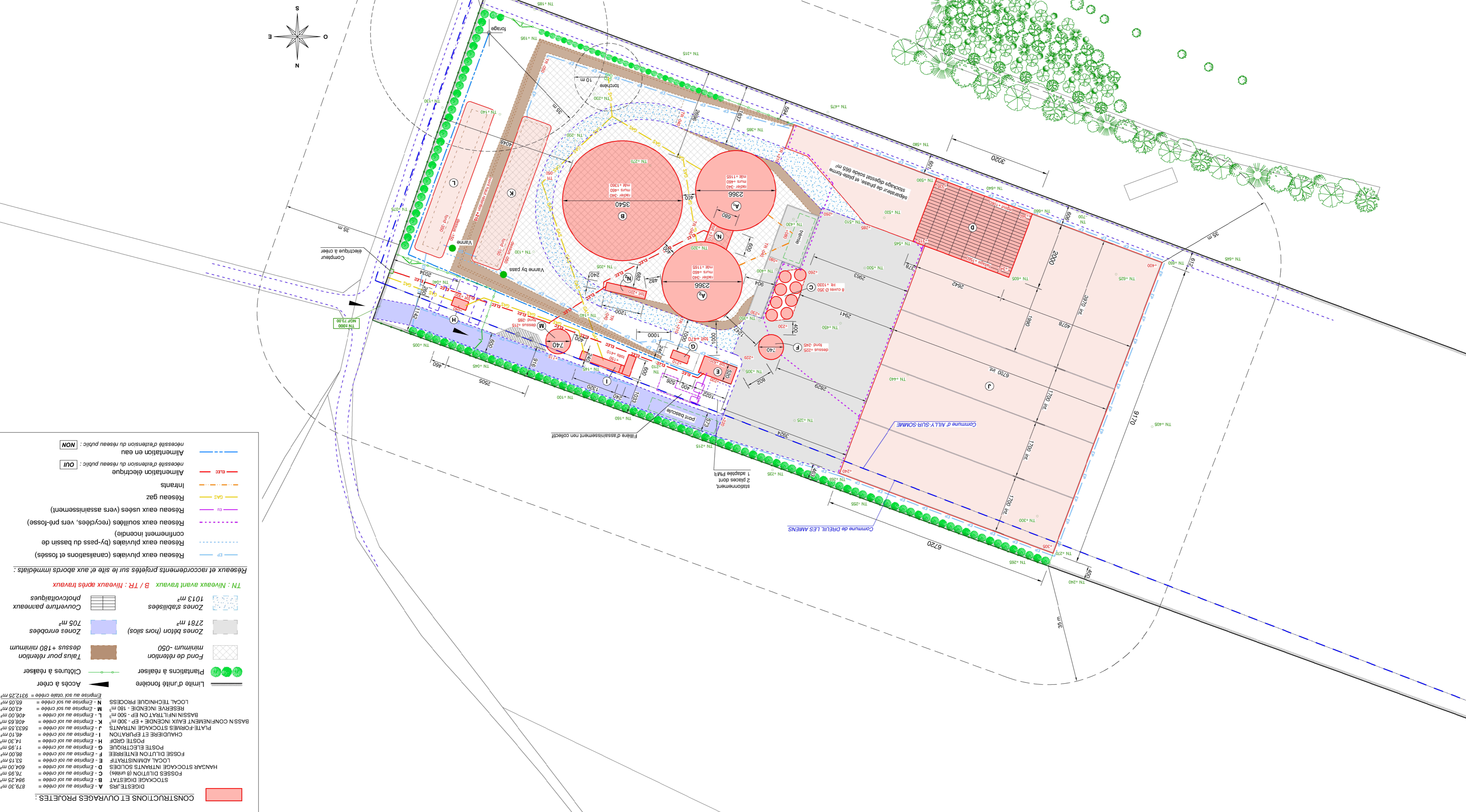


Méthanisation agricole de la SAS LA FORET
Siège : 3, Rue de l'église 80470 SAVEUSE
Lieu des travaux : Parcelle AL n° 9 " La Forêt " 80470 ALLY-SUR-SOMME
Parcelle AA n° 4 80470 DREUIL-LES-AMIENS

PLAN DE MASSE
Echelle : 1 / 750



CONSTRUCTIONS ET OUVRAGES PROJÉTÉS :

A - Digesteurs	879,30 m²
B - Stockage Digestat	984,25 m²
C - Fosses Dilution (8 unités)	76,95 m²
D - Fosses Dilution Solides	604,00 m²
E - Hangar Stockage Intrants Solides	53,15 m²
F - Local Administratif	52,15 m²
G - Fosse Dilution Enterrée	86,00 m²
H - Poste Grdf	14,30 m²
I - Chauffage et Epuration	46,10 m²
J - Plate-Forme Stockage Intrants	563,55 m²
K - Bassin Confinement Eau Incendie + EP - 300 m³	406,65 m²
L - Bassin Infiltration EP - 500 m³	406,00 m²
M - Réserve Incendie - 180 m³	43,00 m²
N - Local Technique Process	65,05 m²
Emprise au sol totale créée = 9312,25 m²	

Limites d'unité foncière

- Accès à créer
- Plantations à réaliser
- Closures à réaliser
- Fond de rétention
- Talus pour rétention minimum -0,50
- Zones béton (hors silos)
- Zones emboîtées
- Zones stabilisées
- Couverture panneaux photovoltaïques

TN : Niveaux avant travaux / TR : Niveaux après travaux

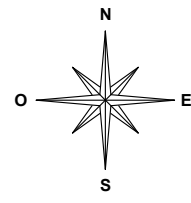
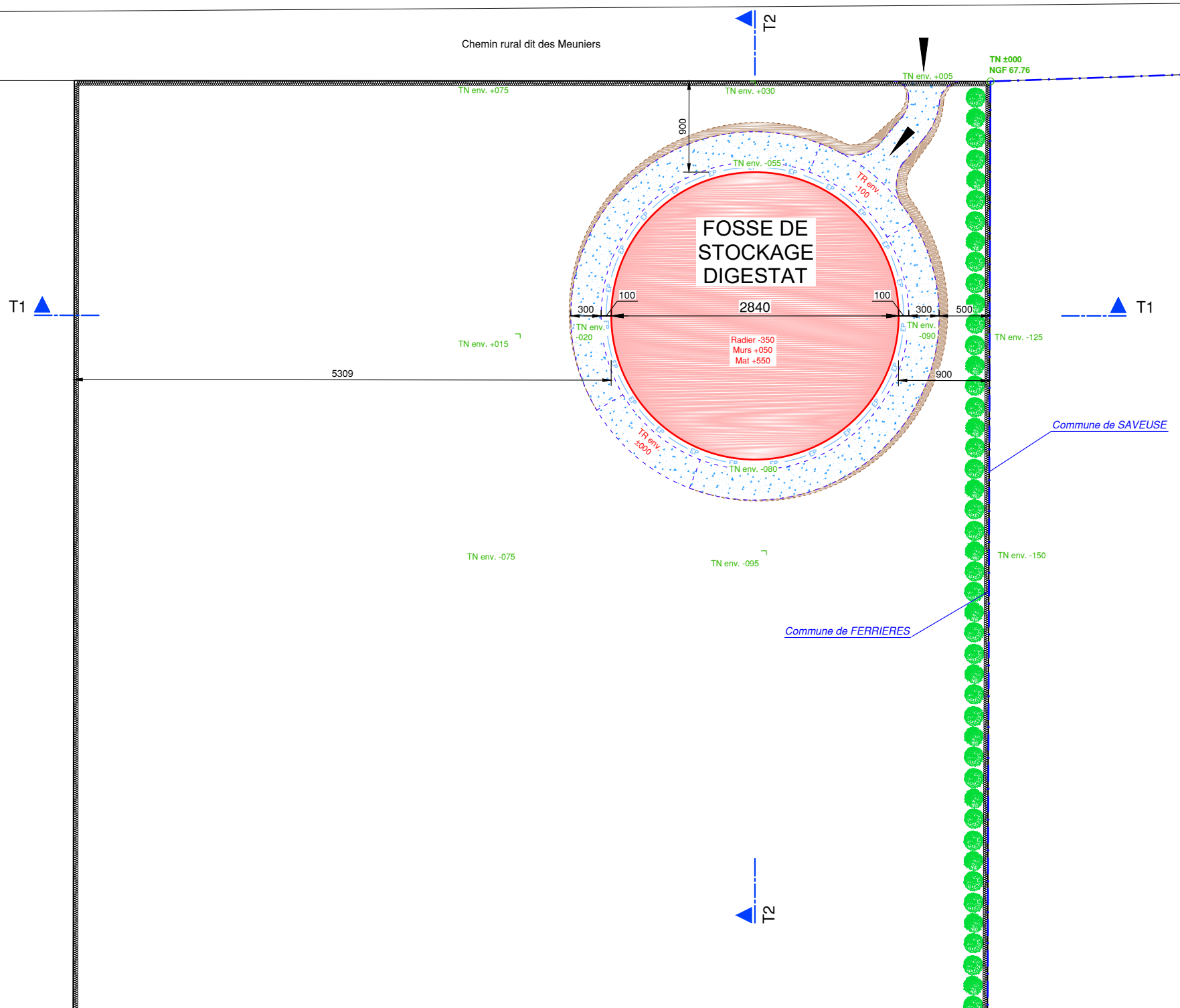
Réseaux et raccordements projetés sur le site et aux abords immédiats :

- Réseau eaux pluviales (canaalisations et fossés)
- Réseau eaux pluviales (by-pass du bassin de confinement incendie)
- Réseau eaux souillées (recyclées, vers pré-fosse)
- Réseau gaz
- Intrants
- Alimentation électrique
- Alimentation en eau

OU : nécessité d'extension du réseau public
NON : nécessité d'extension du réseau public

Exploitation agricole de la SAS LA FORET
 Siège : 3, Rue de l'église 80470 SAVEUSE
 Lieu des travaux : Parcelle ZB n° 17 80470 FERRIERES

PLAN DE MASSE
 Echelle : 1 / 500



	CONSTRUCTION PROJETEE Emprise au sol créée = 633,45 m ²
	Accès à créer
	Limite d'unité foncière
	Plantations à réaliser
Réseaux projetés sur le site et aux abords immédiats :	
	Réseau eaux pluviales
<small>NOTA : Le construction projetée ne sera pas alimentée en eau et en électricité. Il ne sera pas nécessaire de procéder à des extension de ces réseaux publics.</small>	

Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande de Permis de Construire. Toute modification devra faire l'objet d'une demande de Permis de Construire Modificatif.
 Ces plans ne peuvent pas être directement utilisés pour réaliser la construction. Des plans d'exécution devront être établis et fournis par les entreprises en tenant compte des différentes études particulières à réaliser (étude de sols, maçonnerie, charpente...)